

Avis ARS Grand Est du 20/07/2021 sur l'évolution épidémiologique de la Meurthe et Moselle

Après une progression rapide de la circulation du SARS-CoV-2 sur l'ensemble du territoire métropolitain au mois d'octobre 2020, une certaine amélioration de l'ensemble des indicateurs épidémiologiques s'était confirmée au cours du mois de novembre, en lien avec la mise en œuvre des mesures de freinage (limitation des contacts, couvre-feu, confinement). Puis, après une relative stabilisation depuis début décembre, ces indicateurs repartaient à la hausse, traduisant l'impact des fêtes de fin d'année sur le brassage des populations et la probable baisse de vigilance dans le respect des gestes barrières. La mise en place généralisée d'un couvre-feu à 18 heures pour tout le Grand Est a permis de ralentir cette progression. Les nouvelles mesures de freinage mises en place depuis le 3 avril (semaine 13-2021) a permis un fléchissement très progressif du taux d'incidence dans la région Grand Est, pour connaître une véritable baisse à compter de la semaine 17-2021, passant en dessous du seuil de vigilance renforcée.

Depuis l'assouplissement des mesures sanitaires le 19 mai dernier, le nombre de nouveaux cas en Grand Est a baissé jusqu'en semaine 26 pour augmenter à nouveau en semaine 27 avec 1698 nouveaux cas confirmés contre 765 nouveaux cas confirmés la semaine précédente (S25). Le nombre de personnes testées a de nouveau augmenté en semaine 27 après une baisse qui s'est poursuivie entre les semaines 25 et 26 (142 648 tests en semaine 26 et 171 304 en semaine 27)

Le taux d'incidence a chuté jusqu'à 13,9 nouveaux cas pour 100 000 habitants (contre 16 nouveaux cas pour 100 000 habitants en semaine 25-2021) pour observer une nouvelle augmentation en semaine 27 avec 30,8 nouveaux cas pour 100 000 habitants.

Le taux de positivité est de 1% en semaine 27 après être resté sous la barre des 1% jusqu'en semaine 26 (avec un taux de positivité de 0,5%).

Taux d'incidence pour 100 000 habitants :

| | Grand Est | Département concerné | Chef-lieu |
|------------------------|--------------|----------------------|-----------|
| Semaine 01-2021 | 238,4 | 267 | 230 |
| Semaine 02-2021 | 202,4 | 225 | 193 |
| Semaine 03-2021 | 223,8 | 249,3 | 234,4 |
| Semaine 04-2021 | 223,5 | 249,7 | 276,5 |
| Semaine 05-2021 | 204,5 | 229,9 | 223,6 |
| Semaine 06-2021 | 176,9 | 174,4 | 165,8 |
| Semaine 07-2021 | 185,2 | 208,8 | 179,1 |
| Semaine 08-2021 | 184,8 | 219,1 | 220,4 |
| Semaine 09-2021 | 187,3 | 205,9 | 202 |
| Semaine 10-2021 | 212,8 | 221,2 | 196,2 |
| Semaine 11-2021 | 257,5 | 278,5 | 246,5 |
| Semaine 12-2021 | 299 | 303,1 | 328,8 |
| Semaine 13-2021 | 318,4 | 326,9 | 367,4 |
| Semaine 14-2021 | 296,1 | 313,8 | 370,8 |
| Semaine 15-2021 | 288,2 | 320,6 | 349,7 |
| Semaine 16-2021 | 255 | 252,3 | 273,8 |
| Semaine 17-2021 | 193,2 | 243,4 | 171,7 |
| Semaine 18-2021 | 150,7 | 182,6 | 172,8 |
| Semaine 19-2021 | 127,6 | 155,1 | 145,2 |
| Semaine 20-2021 | 102,1 | 90,5 | 88,8 |

| | | | |
|------------------------|-------------|------|------|
| Semaine 21-2021 | 77,8 | 66,9 | 54,5 |
| Semaine 22-2021 | 60,6 | 52,7 | 63 |
| Semaine 23-2021 | 33,5 | 33,4 | 42,5 |
| Semaine 24-2021 | 26,7 | 26,3 | 31,1 |
| Semaine 25-2021 | 16 | 11,9 | 15,4 |
| Semaine 26-2021 | 13,9 | 8,4 | 11,5 |
| Semaine 27-2021 | 30,8 | 29,2 | 38,3 |

En Meurthe et Moselle, la circulation virale reste en-dessous du seuil de circulation active du virus, fixé à 50 nouveaux cas pour 100 000 habitants, avec un taux d'incidence atteignant 29,2 nouveaux cas pour 100 000 habitants, toutes classes d'âge confondues en semaine 27-2021. Celui-ci est inférieur au taux régional (30,8 nouveaux cas pour 100 000 habitants), ainsi qu'au taux national (53,2 / 100 000 habitants). Cependant le taux d'incidence est en augmentation sur cette dernière semaine par rapport aux semaines précédentes.

Le taux de positivité a également diminué pour atteindre 0,4 % (tous âges confondus) en semaine 26-2021, se situant au même niveau du taux régional de 0,5 % mais a connu une augmentation sur cette dernière semaine pour atteindre un taux de positivité de 0,9%-1% pour le grandest).

Le taux de réalisation de dépistage à la Covid-19 est de 3 099 personnes testées pour 100 000 habitants en semaine 27-2021 (contre 2 219 en semaine 26-2021) se situant au même niveau que le taux moyen régional de 3 108 personnes testées pour 100 000 habitants sur cette même période.

Il est alors à souligner un niveau bas de réalisation de tests en Meurthe et Moselle par rapport aux mois précédents, mais ce nombre augmente légèrement en même temps que le taux d'incidence.

Concernant la Métropole, le taux d'incidence augmente à nouveau en semaine 27 avec 38,3 nouveaux cas pour 100 000 habitants (après avoir baissé jusqu'à 11,5 nouveaux cas pour 100 000 habitants en semaine 26_2021) et un taux de positivité qui suit la même tendance avec 1,1% en population générale, en semaine 27-2021 (contre 0,5% en semaine 26_2021), soit des taux supérieurs au taux départemental.

La pression sur le système de soins par les patients COVID s'est réduite, avec une activité sur la maladie de la Covid-19 qui poursuit sa baisse.

Au 16 juillet, 26 personnes étaient hospitalisées pour motif covid-19, dont 6 personnes en soins critiques.

L'activité hospitalière globale reste cependant soutenue en raison d'un fort taux de déprogrammation pendant plusieurs mois que les établissements hospitaliers Meurthe et Mosellans ont connu, et de la nécessité de prendre en charge les actes qui avaient été reportés.

Au 16 juillet, 66 lits en réanimation sont installés, dont 51 sont occupés, soit un taux d'occupation qui reste élevé à 77%. Y sont toujours hospitalisés 6 patients ayant la Covid-19 soit 12% des patients pris en charge en réanimation.

Ce taux s'explique par la reprise des opérations programmées qui avaient été retardées ou reportées et qui concernent les situations prioritaires évaluées par les équipes médicales et soignantes.

Ainsi, les personnels médicaux et soignants restent toujours autant sollicités, et la période des congés doit permettre aux équipes épuisées de pouvoir prendre un peu de repos.

La vaccination en Meurthe et Moselle se poursuit avec 401 992 personnes ayant reçu au moins une première injection (tous vaccins confondus) au 18 juillet 2021, soit 56% de la population du département, dont 318 590 (soit 44% d'entre elles) ayant bénéficié d'un schéma vaccinal complet.

L'application des mesures de freinage, une stratégie de dépistage intensive, un tracing renforcé, le renforcement du télétravail, le port généralisé du masque, la limitation des rassemblements sur la voie publique, le repérage des situations à risque (comme la prise des repas en commun, le covoiturage, les rencontres dans le cercle privé...), une communication renforcée sur les mesures de prévention... ainsi que la vaccination et son renforcement avec des dotations exceptionnelles en vaccin ARNm dès le mois de février ont permis de faire reculer la circulation

du virus, et de retrouver des indicateurs sanitaires en nette amélioration, et un relâchement de la pression hospitalière.

Ces éléments ont plaidé pour une adaptation progressive des mesures de police sanitaire, avec un strict maintien des gestes barrières et de leurs respects, afin d'éviter tout rebond de la maladie et de pouvoir inscrire durablement l'amélioration de la situation sanitaire, dans l'attente de l'atteinte d'un niveau suffisant de la vaccination.

Toutefois, le respect des mesures de prévention individuelle et la limitation des contacts, le respect strict de l'isolement (malades ou cas contacts), le port du masque, le lavage des mains, la vaccination constituent les moyens efficaces de freiner l'épidémie, d'autant plus que d'autres nouveaux variants sont apparus sur le territoire national (variant delta par exemple) et que ces variants sont plus contagieux que la souche initiale de la Covid-19. Il convient ainsi de les surveiller et d'en limiter la circulation par des mesures immédiates le cas échéant, les données de protection des vaccins actuels sur ces nouveaux variants sont encore insuffisantes.

Pour se protéger et protéger les autres, il est donc toujours primordial de respecter une distance suffisante entre les personnes, d'aérer les pièces pendant 10 minutes au moins deux fois par jour, éviter les poignées de mains et les embrassades, y compris avec ses proches et respecter les gestes barrières habituels, et poursuivre le déploiement et l'accès à la vaccination (pour espérer atteindre une immunité collective suffisante pour éradiquer la maladie de la Covid-19).

Cependant, au regard de l'augmentation observée la semaine 27_2021, le port du masque reste recommandé dans un certain nombre de situations rencontrées, en lien avec le suivi des données du contact tracing et des clusters et dans certaines parties du territoire à plus forte densité urbaine et notamment lorsqu'il y a des contacts prolongés entre personnes, ou encore lors de rassemblement de différentes natures (foule, file d'attente, mouvements d'entrée et de sortie sur un site...).

Compte tenu des différents éléments exposés ci-dessus, l'ARS Grand Est émet un avis très favorable à toutes mesures prises par Monsieur le Préfet de Meurthe-et-Moselle afin de réduire les situations de contamination à la COVID-19 et de renforcer les mesures de freinage de propagation.

Pour la Directrice Générale de l'ARS Grand Est
Le Délégué territorial de la DT ARS de Meurthe et Moselle, Franck GEROLT

